

Le Président,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L952-6-1 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps de maître de conférences ;
- Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte (séance du 22 mars 2017) ;

ARRETE

Article premier : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 66MCF1052 (4399) – profil : Physiologie et ingénierie du tissu cardiaque, est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Vincent MOULY, Directeur de recherche (Président)

Charles DURAND, Maître de conférences

Romain FONTAINE, Maître de conférences

Nathalie NEYROUD, Chargée de recherche

Isabelle PETROPOULOS, Professeur des universités

Jean-Thomas VILQUIN, Directeur de recherche

Membres externes

Johanne LEROY DUVAL, Maître de conférences

Angelo PARINI, Professeur des universités-Praticien Hospitalier

Valérie PLANAT, Maître de conférences

Jane-Lise SAMUEL, Directrice de recherche

Benoît SCHNEIDER, Directeur de recherche

Mathias TITEUX, Chargé de recherche

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 mars 2017

Pour le Président de l'Université P. et M. Curie
Et par délegation
**Le Vice-Président Parcours professionnels
et carrières**

Jean CHAMBAZ

Jacques MALENFANT

